

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2019
COMPTE-RENDU

Le 28 novembre 2019 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Revonnas s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre DEGEZ, le Maire.

Date de la convocation : 23 novembre 2019

PRÉSENTS : M. Romain AUIDI, Mme Florence BERGER, M. Frédéric BURNICHON, M. Pierre DEGEZ, M. Franck FOILLERET, M. Thibaut MARTINEZ, M. Jean MATHIEUX, M. Laurent POMMATAU, M. Alain RATINET, M. Patrick ROCHE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Romain AUIDI

EXCUSÉS : Mme Sonia GAUTHIER, Mme Martine MAZUIR et M. Jean-Claude NOELL

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 octobre 2019
- Dossiers d'urbanisme
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Commission d'Evaluation des Charges Transférées
- Certificats d'Economie d'Energie
- Rapport de la Sous-Commission Départementale de Sécurité
- Gestion du Personnel communal
- Administration Générale
- Procédure de modification du PLU
- Travail des commissions
- Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Le compte-rendu du 28 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

II. Dossiers d'urbanisme :

➤ Déclarations Préalables :

- 1) Une DP n° 19 D0026 a été déposée par Mr Daniel PILLOUD - 470 Route du Revermont pour la réfection de la toiture de dépendance - Parcelle D 1335
- 2) Une DP n° 19 D0027 a été déposée par Mr Alain RUFFIER - 11 Chemin de la Chassière pour la réfection de la toiture d'habitation - Parcelle B 1137
- 3) Une DP n° 19D0028 a été déposée par Mr Stéphane GARCIA - 30 Chemin des Condamines pour la Réfection de la toiture - Parcelle B 836

- 4) Une DP n° 19D0029a été déposée par Mr Johan BILLOUD - 395 Chemin des Condamines pour la création d'un mur de clôture - Parcelle AA 120
- 5) Une DP n° 19D0030 a été déposée par Mr Stéphane GARCIA - 10 Chemin des Condamines pour la création d'une ouverture pour porte-fenêtre 3 vantaux - Parcelle B 836

➤ Certificats d'urbanisme :

- 1) Un Cua 19D008 a été déposé par Maître Jean MATHIEU pour la propriété BERGER - Parcelle ZB 239 (3595 m2)
- 2) Un Cua 19D009 a été déposé par Maître Barbara BREUIL pour la vente COQUARD/GAUTHERON - 284 Route de Montagnat - Parcelle ZA 235 (768 m2)
- 3) Un Cua 19D010 a été déposé par Maître Barbara BREUIL pour la vente GAILLOT/VENIERE - Parcelle ZH 16 – ZH 17 – ZH 18 (18280 m2)
- 4) Un Cua 19D011 a été déposé par Maître Barbara BREUIL pour la vente POMPELE/MAULET au Chemin des Condamines - Parcelle AA 124 (312 m2)
- 5) Un Cua 19D012 a été déposé par Maître Stéphane VIEILLE pour la vente PERRAUD/BONNAT au Bois Borchu - Parcelle ZH 95 (1200m2)
- 6) Un Cua 19D013 a été déposé par Maître Stéphane VIEILLE pour la vente PERRAUD/BONNAT Sur les Rippes - Parcelle ZH 98 (7760 m2)
- 7) Un Cua 19D014 a été déposé par Monsieur Jean BERTHELEMOT et Madame Françoise ALBERTIN pour leur propriété au 205 Route de Tossiat - Parcelle ZD 197 (5467 m2)
- 8) Un Cua 19D015 a été déposé par Société Cyril LABE Immobilier (Mme DORRY) Route de Ceyzériat - Epinays d'en Bas - Parcelle ZA 154 – ZA 155 – ZA 156 (6261 m2)

III. Déclaration d'intention d'aliéner

- Une DIA a été déposée par Maître Barbara BREUIL pour la vente POMPELET/MAULET - au Chemin des Condamines - Parcelle AA 124 (312 m2)

La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain pour cette déclaration d'intention d'aliéner.

IV. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) :

La délibération sollicitée est distincte de celle approuvant le rapport de la précédente C.L.E.C.T du 24 septembre. En effet la C.L.E.C.T s'est réunie le 5 novembre pour analyser 2 points :

1. Les conséquences financières de la sortie de 8 communes, de l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel en Bresse, du dispositif des TAPS. La C.L.E.C.T propose que soit ajoutée aux Attributions de Compensation la somme de 96 € par enfant scolarisé (100 000 €).
2. La restitution à la commune de Saint Trivier de Courtes, de la gestion des subventions aux associations à caractère local (44 000 €)

Le conseil municipal se pose la question de l'engagement de ces communes dans le dispositif TAP, de la pérennité des versements et de leur modalité d'attribution.

Un courrier dans ce sens sera rédigé par Monsieur le Maire et Monsieur Laurent POMMATAU.

V. Certificat d'Economie d'Energie (C.E.E) :

Le S.I.E.A centralise, collecte, valorise et reverse le produit de la vente des C.E.E auprès des établissements publics qui réalisent des travaux d'économies d'énergies. L'enjeu est donc de valoriser le maximum de C.E.E afin de faire bénéficier aux communes de ce financement à l'occasion de travaux réalisés par celle-ci.

Le conseil municipal accepte la proposition du SIEA de collecter et de valoriser, pour le compte de la commune, les C.E.E générés à l'occasion des futurs travaux.

VI. Rapport de la Sous-Commission Départementale de Sécurité (SCDS):

La SCDS est tenue de vérifier la conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP). Deux ERP ont fait l'objet d'une visite le 23 octobre : la « salle polyvalente et sportive » et les salles auparavant « centre de loisirs », place de l'église.

Préalablement minutieusement préparée par la Commission des Travaux, les résultats de cette visite sont très positifs :

- ✓ Levée de l'avis défavorable pour la « salle polyvalente et sportive »
- ✓ Poursuite de l'avis favorable pour le second équipement, classement en 5^{ème} catégorie validé pour celui-ci

Dans ce cadre, une formation Système Sécurité Incendie se tiendra à la salle polyvalente samedi 30 novembre dispensée par l'APAVE, à destination des représentants des principaux occupants : les associations, le CPINI, le corps enseignant et le personnel communal.

A la suite de cette intervention, Monsieur Patrick ROCHE précise qu'il sera proposé aux responsables d'association présents de formuler leurs souhaits vis-à-vis du futur projet de rénovation de la salle polyvalente. Au sujet de ce projet, il invite les membres de la Commission des travaux à prendre connaissance du dossier adressé ce jour en vue d'une prochaine réunion de la commission.

Enfin à noter sur le sujet de la sécurité, les difficultés qui se présentent à nous vis-à-vis du volume de travaux qui serait nécessaire pour satisfaire les normes de sécurité au niveau de l'église.

VII. Gestion du personnel communal :

- ✓ Arrêt maladie de Mme Sabrina MARECHAL CALEN prolongé jusqu'au 7/12/19.
- ✓ Secrétaire de Mairie : Mme Catherine BONNAND a suivi les 19 et 26/11 une formation avec le S.I.E.A sur les logiciels X'MAP et RAD'S. Elle a aussi participé à la réunion des secrétaires de mairie du Pôle Territorial Sud Revermont le 29/11.
- ✓ Les entretiens professionnels de tous les agents ont été réalisés, la plupart des comptes-rendus sont disponibles. Une synthèse sera réalisée avec un retour au prochain conseil municipal.
- ✓ Suite à ces entretiens, le nouveau calcul des primes RIFSEEP sera préparé le mardi 3 décembre avec Mme Sonia GAUTHIER et Monsieur Jean MATHIEU. Seront travaillés aussi ce jour le calcul de la Nouvelle Bonification Indiciaire et l'attribution des Tickets Restaurant.
- ✓ Mme Sonja VION peut bénéficier d'un avancement au 01/01/2020. Au vu de ses années de services et de la qualité de son travail, le conseil municipal acte cette décision.
- ✓ La titularisation de Mme Dominique FORAY pourra être validée au 01/02/2020 après son année de contrat « stagiaire ».

VIII. Administration Générale :

1) Ca3b :

- Le contrat de Ruralité 2020 recense les projets des communes de moins de 2000 habitants et permet de bonifier la Dotation Territoriale d'Etat (DETR). Le Pôle Territorial nous propose de nous positionner même si nous ne sommes pas à même de présenter toutes les conditions d'éligibilité à court terme : Projet au niveau Avant-Projet Détaillé (APD), perspective de début de travaux à la salle polyvalente en 2020. La déclaration d'intention a été transmise dans les délais.
- Compte-rendu de la Conférence Territoriale du 21/11 à Romanèche :
 - Le programme d'aménagement de l'île Chambod a été présenté par le Conseil Départemental de l'Ain. Le souhait est de donner un nouveau souffle à cette base de loisirs. Elle va être repensée totalement avec le souhait :
 - d'un agrandissement du parking en détournant la route d'accès,
 - d'un accueil plus important de visiteurs avec une salle pour des événements, pour des expositions,..
 - d'un nouveau chemin piétonnier autour de l'île ;
 - Groupe de travail « projet territoire » du 03/10 : compte-rendu du groupe « gestion des déchets »
 - Création d'un Point Info Emplois sur Ceyzériat
 - Redéfinition des périmètres des Conférences Territoriales à la demande du Président de Ca3b et plus particulièrement celui de Sud Revermont avec la possibilité d'intégrer d'autres communes de la périphérie

➤ Compte-rendu de la conférence des Maires à Malafretaz le 25/11 :

Monsieur le Maire commente le diaporama présenté à l'occasion de la conférence et portant sur les principaux points développés :

- Evolution du périmètre des Conférences Territoriales
- Plan d'Equipeement Territorial
- Débat d'orientation Budgétaire de Ca3b, compte administratif anticipé 2019 du budget principal

2) Participation Citoyenne :

23 personnes volontaires en qualité de référents sont inscrites à l'heure actuelle. La gendarmerie doit nous faire parvenir une convention préalable à une réunion d'informations et de formation proposée aux inscrits et organisée par la gendarmerie.

3) Convention CERTINERGY :

La convention a été signée. Sans engagement financier, elle a permis la visite d'un technicien qui va nous fournir une estimation des travaux d'isolation des combles perdus. Le 21/11/19 il a pu réaliser un inventaire de celles-ci.

Si le conseil municipal accepte ces travaux, leur coût devrait être de l'ordre de 2 à 3 euros le m2, compte tenu d'un effet « Certificat d'Economies d'Energies » de 7 à 8 € le m2.

4) Affouage :

Réunion le lundi 2/12 à 18h00 pour le tirage au sort et rencontre le samedi 7/12/19 pour finir la délimitation des lignes avec les 8 affouagistes.

5) Architecte des Bâtiments de France :

Suite à la requête de Monsieur Stéphane GARCIA qui envisage la pose de panneaux photovoltaïques sur sa toiture, Monsieur le Maire souhaitait un contact préalable avec l'Architecte des Bâtiments de France. Sa réponse est négative dans le périmètre de la Tour. Ce point de vue paraît être en décalage avec les préoccupations actuelles de la valorisation des énergies renouvelables.

Monsieur le Maire a donc sollicité Monsieur Stéphane GARCIA afin qu'il lui fournisse des éléments précis sur son projet afin de les présenter à l'A.B.F, considérant que d'autres demandes pourraient suivre, et que trois équipements de ce type ont déjà été installés dans le périmètre.

IX. Procédure de modification du P.L.U :

Les documents :

- * Rapport de présentation
- * Plan de zonage avant et après la modification
- * Règlement avant et après la modification
- * Emplacements réservés avant et après modification

ont été envoyés à la DREAL. Mme DALLY MARTIN nous a transmis le dossier complet qui va être adressé aux différentes instances sans attendre la réponse de la DREAL. Cela permettra d'anticiper les démarches et d'accélérer les procédures.

X. Travail des commissions :

➤ Finances :

ont été examinés les sujets suivants :

- Projet de loi de finances 2020 et réforme de la T.H :
- Majorations et pénalités URSSAF sur mai et juin 2019 : suite à déclarations tardives, une remise gracieuse obtenue après demande motivée du Maire.

- Calendrier des opérations budgétaires et comptables de fin d'exercice 2019 : voici les dates limites imposées par la DGFIP :
 - Vendredi 6 décembre 2019 : Mandats des salaires et des charges sociales du mois de décembre 2019
 - Vendredi 6 décembre 2019 : Mandats des dernières dépenses d'investissement de l'exercice
 - Vendredi 20 décembre 2019 Dernières opérations ordinaires de la section de fonctionnement (mandats et titres)
 - Vendredi 17 janvier 2020 : Derniers mandats et titres de régularisation
- Mandatements concernant le marché de travaux appartement communal : la totalité des situations transmises pour les entreprises ont enfin pu être honorées après de nouvelles difficultés administratives.

➤ Travaux :

- ✓ Voirie : suite groupe de travail du 13/11 et rencontre avec le Président de Ca3b le 14/11, il apparait que :
 - Les travaux de voirie réalisés sur notre commune en 2019 représentent 108 000€
 - Revonnas s'est positionné pour un prévisionnel de travaux à hauteur de 75 000€ en 2020.
- ✓ Accessibilité
- ✓ Illuminations
- ✓ Ecole :
 - Petits travaux : Point réalisé lors du conseil d'école
 - Alarme : L'entreprise Michel SERVIGNAT a effectué la maintenance. Comme suit, l'alarme a été remplacée.
 - L'entreprise Espaces Verts de l'Ain est intervenue pour finaliser les massifs aux abords de l'école. Elle n'a pas mis l'enrochement qu'elle n'a d'ailleurs pas facturé. Ce chantier reste à finaliser.
- ✓ Rétrocession voirie lotissements : « le Chasseral » et « la Chartreuse » en discussion
- ✓ Assainissement et eaux pluviales : Monsieur Grégory DEPIE (Ca3b), est intervenu sur site, route de Tossiat, le jeudi 28/11 et nous sommes dans l'attente de ses conclusions.
- ✓ Eau potable : A Sénissiat, un bâtiment d'élevage ne bénéficie pas de raccordement. Contact a été pris avec Monsieur Michel BERRODIER du Syndicat des Eaux pour une extension du réseau ; le principe de répartition des coûts des travaux est le suivant dans le cas d'un bâtiment agricole :
 - 1/3 pour le syndicat
 - 1/3 pour la commune
 - 1/3 pour le pétitionnaire

➤ Affaires scolaires :

- ✓ Compte-rendu du conseil d'école du 12/11 :
 - L'école travaille sur un projet global pour obtenir un éco-label. La mairie sera probablement sollicitée pour planter des fleurs, des légumes ou des arbres par les enfants.
 - Il y a eu un report de date pour la piscine.
 - Les parents sollicitent à nouveau pour que les élèves puissent faire leur devoir pendant la garderie périscolaire. Il est rappelé que les devoirs sont à la charge des familles et non du personnel communal.
- ✓ Logiciel Cantine : Un rendez-vous est fixé avec le prestataire RPC pour la présentation de son logiciel sur site à Manziat le mardi 17/12. Monsieur Thibaut MARTINEZ et Madame Sonja VION s'y rendront accompagnés de Madame Catherine BONNAND.

➤ Communication :

- ✓ Communication en période pré-électorale :

Monsieur le Maire rend compte d'une information présentée par un cabinet d'avocats spécialisé, organisée par le Centre de Gestion.

Même si une attention particulière doit être apportée la communication, l'édition du bulletin municipal et l'organisation des vœux ne sont bien évidemment nullement remis en cause, pas plus qu'une enquête publique concernant le PLU.

- ✓ Bulletin municipal :

Ca3b nous demande dans le respect RGPD de demander des autorisations de publication pour les naissances, les décès, ...

Madame Florence BERGER nous transmet par mail tous les articles qu'elle a reçu pour le bulletin municipal.

Il faut prévoir des articles sur :

- La réalisation d'une Carte Nationale d'Identité et d'un Passeport
 - Inscription sur la liste électorale
 - Les travaux de limitation à 30
 - La participation citoyenne
 - Les horaires d'ouverture de la mairie
- ✓ Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 11 janvier 2020 à 11h à la salle polyvalente et les vœux du personnel communal le jeudi 16 janvier 2020 à 19h.

➤ Vie associative :

- ✓ Repas du « CCAS » le 7/12/19 :

Il sera préparé et servi par le restaurant « La Bascule » à Ceyzériat. Le menu choisi est :

Royale de champignons, crème moussée, tartine grillée champignons – jambon cru et parmesan

Magret de canard au jus et sirop d'érable

Gratin Dauphinois, haricots extra-fins, mousse de légumes

Faisselle à la crème ou fromages secs

Saint-Honoré à la vanille Bourbon

Chardonnay, Côtes du Rhône

Café, infusion

La distribution des colis pour les personnes n'ayant pas participé au repas et ayant plus de 75 ans se fera à partir du 17/12.

- ✓ Les trophées des mairies et des intercommunalités de l'Ain :

Cette manifestation est organisée par le journal Le Progrès. La mairie de Revonnas a été sélectionnée vis-à-vis de son engagement associatif. Le mardi 3 décembre 2019 à Alimentec à 19h, Monsieur le Maire recevra le trophée accompagné de Madame Florence BERGER.

➤ Questions diverses :

- Comité de Rivière Suran – NATURA 2000 :

Monsieur Jean MATHIEU relate cette rencontre dont l'orientation est la présentation des directives environnementales européennes. C'est une réunion de concertation et d'informations avec de très nombreux partenaires. Les sujets abordés furent :

- Les chauves-souris
- La gestion des habitats naturels
- La pollution lumineuse
- Les problèmes des manifestations sportives mécaniques

- Monsieur Patrick ROCHE se rendra à l'Assemblée Générale du SIEA le vendredi 29/11 à Ambérieu en Bugey

- La convention avec l'Ecole de Musique de la Vallière se termine en 2020 pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes de La Vallière. L'intérêt de l'intervention musicale en milieu scolaire est indéniable. Cette action devra être poursuivie. La subvention versée

était calculée sur la base de 3 € par habitant. 21 adhérents de cette école habitent la commune.

- Courrier du collectif interservices du Centre Hospitalier de Bourg en Bresse
- Une demande d'occupation du parking de la salle polyvalente pour un camion de restauration rapide a été faite en mairie pour le vendredi soir. Le conseil municipal donne son accord avec mise en place de la redevance.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier qu'il a adressé à Monsieur le Procureur de la République.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 19 décembre 2019 à 20h